

Trame fruitière

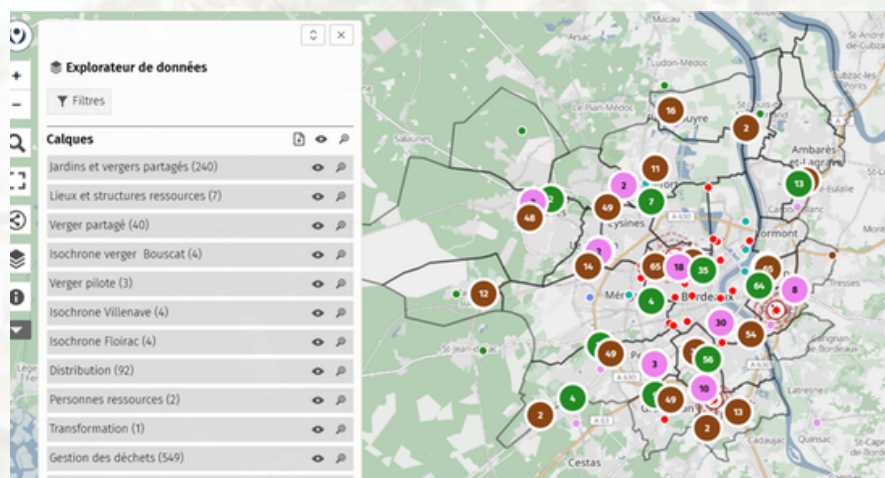
Les arbres fruitiers constituent un levier pour produire une alimentation locale, rafraîchir les espaces publics, favoriser la biodiversité et créer du lien entre les habitants. Pourtant, de nombreux vergers restent peu utilisés : **les fruits ne sont pas récoltés, les habitants n'osent pas cueillir, les arbres manquent d'entretien et les initiatives restent souvent isolées.**

La Trame fruitière répond à ces problématiques en mettant en lien les espaces de production, de distribution et de transformation des fruits à l'échelle du territoire, à travers une approche à la fois sociale et paysagère.

Elle s'appuie des **vergers, jardins, espaces publics plantés, lieux de distribution et de transformation, cuisines...** afin de rapprocher les lieux où les fruits sont produits des habitants qui les consomment.

L'objectif est de créer une filière locale en circuit court, en favorisant une production fruitière **accessible**, et respectueuse de l'environnement

Cartographie de la trame fruitière à Bordeaux métropole



Pour y accéder : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/trame-fruitiere-intercommunale_1428078#11/44.843699/-0.658493

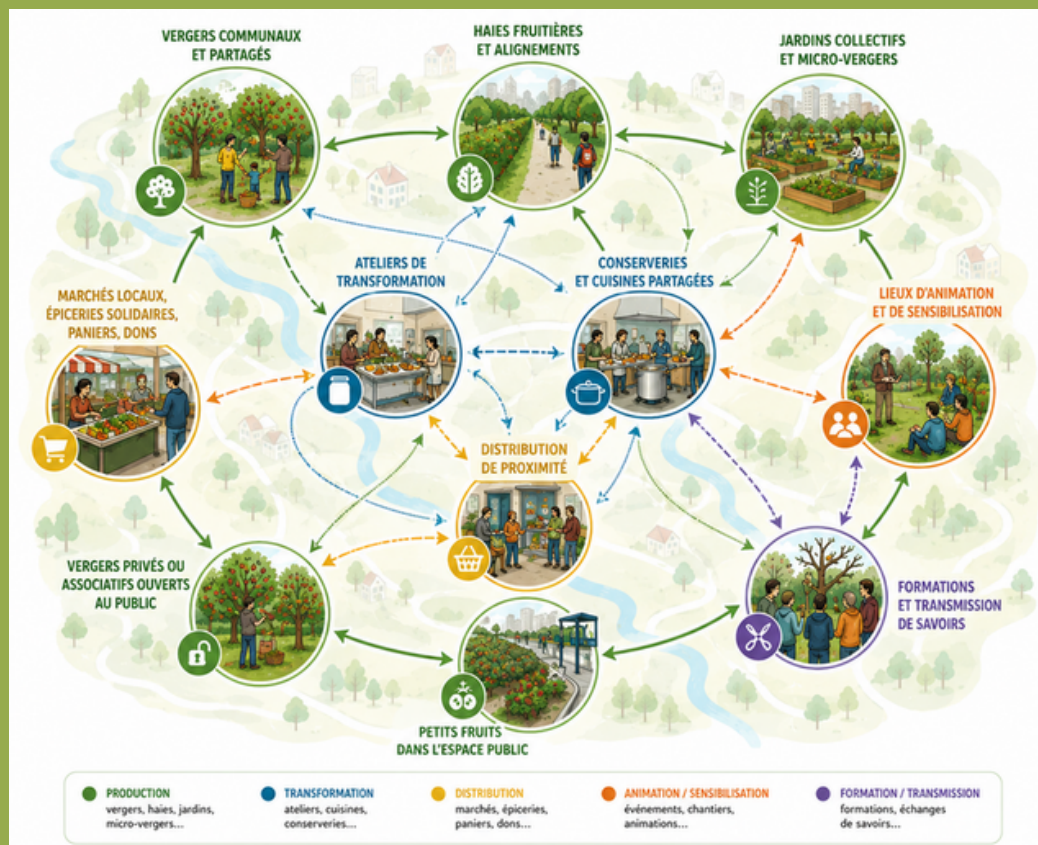


Schéma de la trame fruitière

Le territoire est déjà riche d'initiatives qui contribuent à développer les paysages nourriciers et les solidarités alimentaires. Plusieurs dispositifs institutionnels existent déjà, tels que le programme 1 Million d'arbres, les Passeurs d'arbres, les Projets Alimentaires Territoriaux ou encore différentes cartographies (Manger Local Bordeaux Métropole, jardins collectifs, etc.).

La Trame fruitière n'a pas vocation à créer un dispositif supplémentaire, mais à fédérer des projets nourriciers au sein d'une approche sociopaysagère cohérente.

Son ambition est de rendre des initiatives fruitières plus lisibles, de favoriser les coopérations entre les acteurs. Elle relie les projets existants, valorise les ressources du territoire et crée les conditions d'une dynamique collective autour des paysages fruitiers.

REJOINDRE LA TRAME FRUITIÈRE

CRÉER UN NOUVEAU VERGER COMMUNAL

Vous souhaitez créer un verger partagé ? Nous vous accompagnons de l'idée jusqu'à la mise en œuvre.

Implantation d'un verger de l'ordre de 3000 m² pour 50 fruitiers:

- **diagnostic** du site
- **mobilisation** et concertation avec les habitants et les acteurs;
- **conception paysagère** et choix des essences fruitières ;
- chantier participatif de **plantation** ;
- **formations** (plantation, taille, entretien...) ;
- conseils pour assurer la **pérennité du projet et l'autonomisation du collectif**
- élaboration d'une **charte de gestion**: accès, récolte, entretien... afin de prévenir les conflits d'usage. Les principales questions seront formalisées dans un cadre clair : Qui a le droit ? Combien on prend ? On cueille ou on ramasse ?

À l'issue de la mission :

- Un verger adapté au territoire
 - Un collectif mobilisé, avec des habitants formés
 - Des outils de gestion partagée
- = Un site pilote de la Trame fruitière

De l'ordre
de 11 000€
HT

REDYNAMISER UN VERGER EXISTANT

Votre commune possède un verger mais celui-ci est peu entretenu et approprié par les habitants ?

Les interventions comprennent les axes suivants :

Mobiliser les habitants

- constitution d'un collectif
- porte-à-porte
- communication
- mobilisation des partenaires

Faire vivre le verger

- ateliers de glanage
- ateliers cuisine
- fêtes des récoltes
- formations à la taille/entretien

Structurer la gestion

- rédaction d'une charte de gestion
- panneaux pédagogiques
- autonomisation du collectif
- suivi du projet

Inscrire le verger dans la dynamique du territoire

- cartographie participative
- lien avec les autres vergers et espace de distribution
- coordination avec les services municipaux

Entre 5000
et 15 000 €
HT

LES SITES PILOTES

Les collectivités qui bénéficient d'un accompagnement à la création ou à la redynamisation deviennent des sites pilotes de la Trame fruitière. Ils bénéficient :

- d'un **accompagnement** méthodologique ;
- d'une **visibilité au sein du réseau** ;
- d'**échanges d'expériences entre collectivités** ;

LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Même sans bénéficier d'un accompagnement, vos vergers peuvent être référencés sur la cartographie participative de la Trame fruitière. Peuvent notamment être référencés des



Lieux de production: vergers communaux, haies fruitières, fruitiers en libre service, jardin collectif ayant un verger...



Lieux de distribution: aide alimentaire, éducation populaire à l'alimentation, stockage, frigo solidaires...



Lieux de transformation: espace de cuisine, conserveries, frigo solidaires.